



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 20 octobre 2021 — N° 2

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de saluer l'initiative Le Net me branche du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de déplorer l'absence de stratégie en matière de foresterie.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala des Perséides.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de déplorer l'absence de stratégie en matière de mobilité et de transport collectif.

Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Répit Une heure pour moi inc.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner l'engagement de MM. Noah Ducharme et Antonin Girard dans la lutte contre les changements climatiques et pour la protection de l'environnement.

20 octobre 2021

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le travail des organismes communautaires de la circonscription de Masson.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sébastien Pilote, réalisateur du film Maria Chapdelaine.

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine Plamondon, pharmacienne.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Grand Théâtre de Québec.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à des élus sortants des MRC d'Arthabaska et de L'Érable.

À 9 h 53, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

20 octobre 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 1 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

Dépôts de documents

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Comité de déontologie policière;
(Dépôt n° 1-20211020)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Bureau des enquêtes indépendantes;
(Dépôt n° 2-20211020)

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Commissaire à la lutte contre la corruption, incluant le rapport d'activité 2020-2021 de l'Unité permanente anticorruption;
(Dépôt n° 3-20211020)

20 octobre 2021

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

(Dépôt n° 4-20211020)

Le plan stratégique 2020-2023 du Bureau des enquêtes indépendantes;

(Dépôt n° 5-20211020)

La planification stratégique 2021-2026 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;

(Dépôt n° 6-20211020)

L'entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et la ministre de la Sécurité publique.

(Dépôt n° 7-20211020)

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 de l'Institut de la statistique du Québec;

(Dépôt n° 8-20211020)

Le plan triennal des sondages 2021-2024 de Revenu Québec, accompagné d'un avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 9-20211020)

M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du Centre universitaire de santé McGill;

(Dépôt n° 10-20211020)

Le rapport annuel 2020-2021 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik;

(Dépôt n° 11-20211020)

20 octobre 2021

Le rapport annuel d'activités 2020-2021 de la Commission sur les soins de fin de vie;

(Dépôt n° 12-20211020)

Le rapport annuel 2020-2021 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

(Dépôt n° 13-20211020)

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Le plan stratégique 2021-2025 de la Société de l'assurance automobile du Québec

(Dépôt n° 14-20211020)

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2020-2021 du Centre d'acquisitions gouvernementales.

(Dépôt n° 15-20211020)

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 du Palais des congrès de Montréal;

(Dépôt n° 16-20211020)

Le rapport annuel 2020-2021 du Parc olympique, couvrant la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 et du 1^{er} novembre 2020 au 31 mars 2021;

(Dépôt n° 17-20211020)

Le rapport annuel d'activités 2020-2021 de la Société du Centre des congrès de Québec.

(Dépôt n° 18-20211020)

20 octobre 2021

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2021 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant la modification des plans de conception du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes afin d'y inclure une voie pour une ligne du REM;
(Dépôt n° 19-20211020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2021 par Mme Montpetit (Maurice-Richard) concernant le maintien de l'allocation pour le traitement de la maladie cœliaque pour les personnes âgées de 18 ans et plus;
(Dépôt n° 20-20211020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2021 par Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) concernant le maintien du projet de l'usine Nemaska Lithium sur l'actuel site de Shawinigan;
(Dépôt n° 21-20211020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2021 par Mme Ghazal (Mercier) concernant la révision du Code de la sécurité routière en matière d'encadrement de la micromobilité électrique et manuelle;
(Dépôt n° 22-20211020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 septembre 2021 par M. Fontecilla (Laurier-Dorion) concernant la diffusion d'information multilingue sur la vaccination contre la COVID-19;
(Dépôt n° 23-20211020)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 septembre 2021 par Mme Samson (Iberville) concernant l'opposition au passeport vaccinal obligatoire.
(Dépôt n° 24-20211020)

M. le président dépose :

La liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée;
(Dépôt n° 25-20211020)

Le rapport de la Table citoyenne de l'Assemblée nationale du Québec.
(Dépôt n° 26-20211020)

20 octobre 2021

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Dorion (Taschereau), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, qui se tient du 18 au 24 octobre 2021;

QU'elle reconnaisse l'apport exceptionnel de l'ensemble des organismes communautaires autonomes;

QU'elle valorise le dévouement des travailleuses, des travailleurs et des bénévoles qui se mobilisent tous les jours pour améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois;

QU'elle poursuive son engagement à soutenir les organismes afin d'assurer un filet social fort et toujours plus inclusif;

QU'elle reconnaisse la contribution de l'action communautaire autonome à la transformation sociale et économique du Québec;

QU'elle souligne le rôle essentiel joué par ces organismes lors de la crise sanitaire pour la protection et le mieux-être de la population;

20 octobre 2021

QUE l'Assemblée nationale rappelle au gouvernement son engagement de déposer un plan d'action gouvernemental en action communautaire afin de soutenir la mission des organismes communautaires.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 2 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que lors de son discours d'ouverture prononcé le 19 octobre dernier, le premier ministre a réitéré son engagement de respecter l'ensemble de ses promesses;

QU'elle constate qu'à moins d'un an de l'échéance électorale, les promesses suivantes n'ont toujours pas été réalisées:

- Que tous les Québécois aient un médecin de famille;
- Que tous les Québécois puissent consulter leur médecin de famille le jour même ou le lendemain;
- La révision des ratios de patients par infirmières;
- L'abolition des heures supplémentaires obligatoires pour les infirmières;

20 octobre 2021

- Un temps d'attente moyen aux urgences de 90 minutes;
- L'amélioration de l'accès aux soins le soir et la fin de semaine dans les CLSC, GMF et cliniques réseaux;

QU'enfin, elle enjoigne le gouvernement à honorer la parole du premier ministre et à tenir ses engagements électoraux.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 3 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant l'abordabilité de l'habitation pour les Québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le rétablissement des pouvoirs de la Régie de l'énergie dans la détermination des tarifs d'électricité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

20 octobre 2021

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 48 du règlement de l'Assemblée nationale, l'étude des projets de loi suivants, présentés avant la clôture de la première session de la Quarante-deuxième Législature, puisse être continuée lors de la deuxième session de la Quarante-deuxième Législature au stade où elle avait été interrompue et dont je fais une nomenclature :

À l'étape de l'adoption de principe :

- Le projet de loi n° 30, Loi visant la récupération de sommes dues à l'État;
- Le projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- Le projet de loi n° 102, Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en oeuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission;
- Le projet de loi n° 103, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif;
- Le projet de loi n° 192, Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction;
- Le projet de loi n° 193, Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 194, Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques;
- Le projet de loi n° 195, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance;
- Le projet de loi n° 196, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale;
- Le projet de loi n° 198, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles;
- Le projet de loi n° 199, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;
- Le projet de loi n° 391, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière;
- Le projet de loi n° 392, Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec;
- Le projet de loi n° 393, Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 397, Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal;
- Le projet de loi n° 398, Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie;
- Le projet de loi n° 399, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès;
- Le projet de loi n° 490, Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois;
- Le projet de loi n° 491, Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire;
- Le projet de loi n° 493, Loi sur l'interculturalisme;
- Le projet de loi n° 495, Loi autorisant la captation de sons et d'images lors des séances publiques d'un conseil municipal ou d'un conseil d'une communauté métropolitaine;
- Le projet de loi n° 496, Loi sur le directeur parlementaire du budget;
- Le projet de loi n° 497, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer la fonction de Protecteur des aînés;
- Le projet de loi n° 590, Loi modifiant la Charte de la langue française afin d'instaurer la gratuité des services d'enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 591, Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l'accès à un emploi ou à un poste la connaissance d'une langue autre que la langue officielle;
- Le projet de loi n° 592, Loi modifiant la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec afin d'accroître la présence du drapeau du Québec;
- Le projet de loi n° 593, Loi modifiant l'âge requis pour posséder la qualité d'électeur;
- Le projet de loi n° 594, Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
- Le projet de loi n° 595, Loi créant le registre des loyers;
- Le projet de loi n° 596, Loi instituant Pharma-Québec;
- Le projet de loi n° 597, Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale;
- Le projet de loi n° 598, Loi autorisant la vente, pour emporter ou livrer, de boissons alcooliques à base de spiritueux par le titulaire d'un permis d'alcool de restaurant pour vendre;
- Le projet de loi n° 599, Loi visant le respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 691, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec;
- Le projet de loi n° 692, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent;
- Le projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans le cadre des activités politiques;
- Le projet de loi n° 694, Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'un emploi supérieur;
- Le projet de loi n° 695, Loi visant à fixer une norme pour la concentration maximale de manganèse dans l'eau potable;
- Le projet de loi n° 697, Loi visant à renforcer la divulgation d'actes répréhensibles et la protection des lanceurs d'alerte;
- Le projet de loi n° 698, Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés des restaurateurs;
- Le projet de loi n° 699, Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 790, Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force;
- Le projet de loi n° 791, Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d'enseignement supérieur;
- Le projet de loi n° 792, Loi renforçant la transparence des conseils municipaux;
- Le projet de loi n° 794, Loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec afin de favoriser la production et la circulation des informations statistiques;
- Le projet de loi n° 796, Loi sur l'Agence des infrastructures de transport du Québec;
- Le projet de loi n° 797, Loi modifiant la Loi sur les sociétés par actions afin d'y intégrer l'entreprise à mission;
- Le projet de loi n° 890, Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études;
- Le projet de loi n° 893, Loi facilitant la mise en marché des produits des microdistillateurs et des microbrasseurs québécois;
- Le projet de loi n° 894, Loi interdisant la recherche et la production d'hydrocarbures;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 896, Loi modifiant la Loi électorale afin de favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans les candidatures au sein des partis politiques lors d'une élection générale;
- Le projet de loi n° 897, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde;
- Le projet de loi n° 898, Loi modifiant la Loi sur la santé publique afin de changer le mode de renouvellement de la déclaration d'état d'urgence sanitaire;

À l'étape de l'étude détaillée en commission :

- Le projet de loi n° 23, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- Le projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin;
- Le projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières;
- Le projet de loi n° 101, Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux;

20 octobre 2021

- Le projet de loi n° 197, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens;
- Le projet de loi n° 793, Loi visant à reconnaître le papillon amiral en tant qu'insecte emblématique du Québec;

À l'étape de la prise en considération du rapport de commission :

- Le projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives;

À l'étape de la consultation et de l'étude détaillée en commission :

- Le projet de loi d'intérêt privé suivant : le projet de loi n° 217, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal;

À l'étape de l'adoption du principe:

- Le projet de loi d'intérêt privé suivant : le projet de loi n° 219, Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (site de l'hôpital Royal Victoria) (*titre modifié*).

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

20 octobre 2021

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 4 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 47 et 84.1 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie constituée en vertu d'une motion adoptée le 31 mars 2021 lors de la première session de la 42^e législature puisse poursuivre ses travaux au cours de la deuxième session de la 42^e législature et déposer son rapport au plus tard le 10 décembre 2021;

QUE la présente motion ait un effet rétroactif à compter du 13 octobre 2021, et ce, malgré la clôture de la première session de la 42^e législature.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 5 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

20 octobre 2021

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 47 et 84.1 du Règlement, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 92, Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale et portant sur la formation des juges en ces matières, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le mardi 26 octobre 2021, de 9 h 45 à 12 h 35 et après les affaires courantes jusqu'à 19 heures ainsi que le mercredi 27 octobre 2021 après les affaires courantes jusqu'à 12 h 30 et de 15 heures à 18 h 30 ;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Mme Louise Riendeau, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

Mme Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes;

Me Elizabeth Corte, juge en chef à la Cour du Québec de 2009 à 2016 et coprésidente du rapport « Rebâtir la confiance » conjointement avec Mme Julie Desrosiers, chercheuse et professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et coprésidente du rapport « Rebâtir la confiance »;

Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
M. Sylvain Guertin, enquêteur spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de crimes majeurs et directeur adjoint de la Direction des enquêtes criminelles à la Sûreté du Québec conjointement avec le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec;

Me Roxanne Roussel, spécialiste en droit familial;

Barreau du Québec;

Me Maude Cloutier, détentrice d'une maîtrise sur l'étude comparée des tribunaux spécialisés (Dubé Gravel avocats) conjointement avec Angela Campbell, professeure de droit à l'Université McGill;

20 octobre 2021

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel;

Me Sophie Gagnon, Juripop;

Mme Mélanie Walsh, directrice générale, Auberge Madeleine et partenaire dans le « Partenariat pour la prévention et la lutte à l'itinérance des femmes regroupant 5 maisons »;

Directeur des poursuites criminelles et pénales;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour l'opposition officielle, 56 secondes au deuxième groupe d'opposition, 56 secondes au troisième groupe d'opposition et finalement 51 secondes au député indépendant;

QUE, sous réserve de l'audition conjointe de Me Maude Cloutier et de Mme Angela Campbell, la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 16 minutes 15 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 50 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 43 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 2 minutes 43 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 2 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE la durée maximale de l'exposé conjoint de Me Maude Cloutier et de Mme Angela Campbell soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 23 minutes 13 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes 29 secondes pour l'opposition officielle, 3 minutes 52 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 3 minutes 52 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 3 minutes 30 secondes pour le député indépendant;

QUE les témoins auditionnés puissent l'être par visioconférence;

20 octobre 2021

QU'une suspension de 10 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 6 en annexe)

Pour : **118** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission et de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 24, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 37.

20 octobre 2021

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, entame le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, présentée à la séance du mardi 19 octobre 2021.

À la fin de son intervention, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre pour avoir présenté un bilan d'actions gouvernementales sans qu'il soit accompagné d'une réelle vision ambitieuse et innovante pour le futur du Québec et de solutions aux deux grandes crises auxquelles le Québec fait face : la lutte aux changements climatiques et la pénurie de main d'oeuvre.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À 13 h 01, M. le président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session et sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur la motion pour formuler un grief présentée par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

20 octobre 2021

M. le président informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 60 minutes sont allouées au représentant du gouvernement pour sa réplique, 11 heures 55 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours du premier ministre; 7 heures 24 minutes et 53 secondes sont allouées au groupe formant l'opposition officielle, incluant le discours de sa cheffe; 2 heures 38 minutes et 53 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef; 1 heure 51 minutes et 13 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant le discours de son chef; et 10 minutes sont allouées à la députée d'Iberville. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

À la fin de son intervention, Mme David (Marguerite-Bourgeoys), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de vision et de plan d'avenir pour l'essor de l'Enseignement supérieur au Québec.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, et Mme David (Marguerite-Bourgeoys), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 18 h 28, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 octobre 2021, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

20 octobre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 1)

POUR - 118

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (IND)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	(Chauveau)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (IND)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Ciccione (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Berthier)	
	(Champlain)		

20 octobre 2021

Sur la motion de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Dorion (Taschereau), M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 2)

(Identique au vote n° 1)

Sur la motion de Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 3)

(Identique au vote n° 1)

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 4)

(Identique au vote n° 1)

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 5)

(Identique au vote n° 1)

20 octobre 2021

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 6)

(Identique au vote n° 1)
